L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

MARDI, (MATIN) 29 MAI 1832.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE ORLÉANS, 29 mai.

Les journaux reçus par la malle du nord ne nous ont rien apporté d'intéressant.

On a reçu à Philadelphie des nouvelles de l'Ile de Madère, du 17 avril. On s'attendait journellement à voir arriver l'expédition de don Pédro contre cette Ile. L'escadre qui bloquait le port, composée d'une frégate, un brick et une goëlette, avait refusé l'entrée à quatre navires américains venant de New-York.

Une gazette de la Mobile de vendredi dernier annonce que les livres de souscription pour la nouvelle banque de cette ville ont été fermés dans la matinée. Toutes les actions ont été prises, et forment un capital d'un demi-million de piastres.

GALENA.—Le bateau-à-vapeur *Carrollton*, capitaine Swan, arrivé dimanche dernier de St.-Louis, a apporté un supplément au *Galenian*, journal de Galena, dont voici la teneur:-

"*Siège de la guerre*—Notre feuille était déjà publiée, quand M. John F. O'Neal est arrivé des cantonnemens du général Dodge; il apporte l'horrible nouvelle de la défaite des détachemens du général Stilman et du major Eade par les Indiens de la rivière Rock, à 30 milles au-dessus du ferry Dixon. Le corps du major Eade, à ce qu'on nous apprend, occupait le front de la ligne de bataille.

Notre perte en tués et absents *(missing)* est de 70 hommes. On ne connaît pas le nombre de tués du côté des Indiens.

Le général Stilman a retraité jusqu'aux autres troupes qui sont en marche pour se rendre sur le champs de bataille. Qu'est-ce qui nous compensera d'une telle perte? A 3 heures de l'après-midi, aujourd'hui, le bateau-à-vapeur *William Wallace* est arrivé, et réparti immédiatement pour la [illegible] du Chien, où nous envoyons requérir des forces. Un exprès est parti cet après-midi pour l'île Rock, pour le même objet.

Le peuple ici est animé du désir de venger cet outrage sanglant.

Mercredi, 16 mai.

Nous avons reçu des numéros de la *Gazette du Texas*, jusqu'au 2 du courant; ce journal a été transporté de San-Félipe d'Austin à Brazoria. Ce dernier établissement s'est prononcé contre les ministres, dans une assemblée publique tenue le 5. La *Gazette*, rédigée par M. Cotten, ci-devant de la N.-Orléans, fait hautement sa profession de foi; elle se plaint avec amertume du despotisme ecclésiastique et militaire, et de la nomination d'un certain George Fisher à la place de directeur de la douane; ce Fisher, selon la *Gazette*, est un turc renégat, mais toujours turc de caractère, et qui est étranger à tout principe d'honneur et d'honnêteté. Elle se récrie vivement aussi contre le pouvoir dictatorial qu'exerce le commandant militaire du département, " qui, dit-elle, veut s'en faire accroire plus qu'aucun potentat de l'Europe." Enfin, dans un article communiqué, inséré dans la feuille du 5, après avoir énuméré longuement les griefs allégués par les colons contre le gouvernement général, on engage l'ayuntamiento à convoquer une assemblée de délégués à San-Felipe, à l'effet de prendre en considération les mesures qu'il convient d'adopter dans la crise actuelle.

—Le colonel Anthony Butler, chargé d'affaires américain à Mexico, est arrivé à San-Felipe d'Austin.

Nous traduisons l'article ci-après :—

"Les habitans de Brazoria, dans une assemblée tenue il y a quelques jours, ont exprimé leurs sentimens dans la déclaration suivante qui a été adoptée à l'unanimité:-

"Pensant que les autorités actuelles de la république de Mexico, pendant toute la durée de l'administration du gouvernement, ont laissé violer à plaisir la constitution du pays, cette charte d'où découle le droit de gouverner; cette charte qui garantit au peuple de ce pays tous les droits et privilèges des hommes libres; cette charte, surtout, que nous avons solennellement promis à Dieu de maintenir dans son vrai sens et dans sa pureté originelle.

"C'est pourquoi, étant convaincus de ce que nous venons d'alléguer, nous déclarons que nous sommes opposés à toute violation de la constitution; que jusqu'à ce que quelque organisation constitutionnelle régulière ait été établie, nous nous tiendrons dans les limites posées par cet acte fondamental, et nous administrerons le gouvernement de notre mieux."

Nous avons vainement parcouru nos liasses de journaux anglais jusqu'au 7 avril, reçues par le *Tallahassee*, pour y trouver quelque chose de nouveau en politique; le sommaire des nouvelles les plus importantes nous était déjà parvenu par les feuilles du nord.

EXTERIEUR.

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 20 mars.

La Hesse électorale n'avait voulu permettre aux officiers polonais le passage par la ville de Hanau que sous la condition qu'ils n'y coucheraient pas. Quand les habitans ont appris cette restriction absurde, ils ont organisé un bal aux eaux de Wilhelmsbad, auprès de la ville, et y ont dansé une partie de la nuit avec les Polonais. C'est ainsi que les Allemands protestent de tous les côtés contre la peur risible que les princes de la *confédération* ont de déplaire à la Russie.

—A Kaiserslautern, dans la Bavière rhénane, les habitans ont protesté contre la légalité des mesures que la Bavière a prescrites ou autorisées pour la suppression des associations en faveur de la liberté de la presse.

—On dit que le roi de Bavière est entré dans les intérêts de l'Autriche, dont il partage en partie les principes politiques. Toute l'armée bavaroise a reçu ordre de se tenir prête à marcher; on ignore à quel ennemi le roi Louis en veut.

—(*Correspondance particulière.*)— Quoiqu'on ait douté de l'*existence d'une* note très-vive transmise par M. de Metternich au cabinet français au sujet de l'occupation d'Ancône, nous pouvons assurer que ce document, communiqué d'abord aux grandes puissances, vient de l'être également aux chefs des petits états d'Allemagne, afin de les engager, le cas échéant, à prendre parti pour l'Autriche, si l'alternative de guerre que le cabinet de Vienne met *en avant* venait à être plus du goût de la France, que l'évacuation d'Ancône qu'il exige dans les termes les plus positifs.

— Les gouvernemens de Bade et de Hesse viennent d'enjoindre à leurs sujets de recevoir les écus de Prusse, [illegible] s'obligent à les recevoir de leur côté dans les [illegible] publiques, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'à [illegible]

SUISSE.

ZURICH, 17 mars.

[illegible]on patriotique de la campagne de Zurich [illegible]der à la ville du canon, des munitions et de[illegible]r les vingt bataillons de garde nationale [illegible]quipes. Ici comme dans les cantons voisins [illegible]c a fait depuis six mois d'immenses progrès[illegible]gré son aristocratie, Lucerne, l'Argovie tout [illegible]nus à la tête du mouvement *populaire*. Neuchâtel est prussien et demande à se séparer de la confédération suisse. Il est de l'intérêt de la France de n'y apporter aucun obstacle, puisqu'en cas de guerre avec la Prusse elle pourrait ainsi pénétrer au sein de la Suisse et la couper en deux sans violer sa neutralité.

Le mouvement commence ainsi à se propager dans les quatre petits cantons. A Bâle la division continue, les aristocrates de la ville persistent dans leurs frénétique fureur, et poursuivent toujours les patriotes. Un individu appartenant à une des premières familles aristocratiques de Zurich m'a fait part de l'opinion accréditée parmi les siens que la confédération suisse se dissoudra à la prochaine diète. Ces hommes incorrigibles espèrent par là rendre indispensable une intervention étrangère qui remettrait les choses sur l'ancien pied.

UNE [illegible].

La femme d'un officier écossais, au service de la compagnie des Indes, avait à peu près ce qu'il faut pour être heureuse: son mari était riche, complaisant et affectueux, entouré d'estime et de considération; elle avait une maison bien montée et bien tenue, et ne se refusait aucun plaisir.

Une chose seule troublait ce bonheur.

Elle avait le nez entièrement semblable à celui de la femme du feu roi Georges IV, si célèbre par le procès où fut impliqué Bergami.

Quelqu'un s'avisa un jour de lui faire part de cette ressemblance; elle en rit d'abord, mais ensuite elle songea que la plupart de ses souvenirs étaient troublés et détruits dans sa tête, depuis une maladie qu'elle avait faite à quelques années de là, qu'elle ne pouvait en conséquence avoir d'idées bien positives sur sa vie passée, et qu'il était fort possible qu'elle fût réellement la reine, forcée par les persécutions du roi George de se faire passer pour morte, et de se réfugier dans l'île de Ceylan, où, pour la *garantir* de bruits fâcheux, un fidèle serviteur passait pour son mari.

Le jour où elle eut bien affermi dans sa cervelle, elle porta la tête plus haute, comme le bousingot qui se croit la puissance de gouverner et de régénérer la France, parce que, comme Robespierre, il est marqué de petite vérole.

Dès-lors, elle dit: nous, nous demanderons de la soupe; nous nous intéressons à votre santé, nous avons passé une assez mauvaise nuit.

Elle parla de sa découverte à son mari, et celui-ci lui défendit bien formellement de faire aucun acte extérieur qui fit *connaître sa prétention*; mais l'officier vint à mourir, et libre, brûlant de reprendre son rang à la cour et sa fortune au trésor. Elle nomma un marmiton, son conseiller intime, ministre de la guerre, des finances et de l'intérieur, et un garçon de basse-cour eût la justice et les affaires étrangères, et le grade de généralissime des armées de la reine, pour le temps où la reine aurait des armées. Puis, après avoir réalisé sa fortune, elle arrêta son passage et celui de son conseil, sur le navire *la Minerve*, qui des Indes orientales, revenait en Angleterre, et même à Londres.

A peine eut-on perdé les côtes de vue, qu'elle fit appeler M. Robertson, le capitaine, et lui dit: Regardez-moi.

M. Robertson la regarde.

—Eh bien!

—Eh bien! madame?

—Vous ne me reconnaissez pas?

—Si fait, bien.

—A la bonne heure.

—C'est vous qui avant-hier êtes venu arrêter sur mon vaisseau votre passage et celui de vos deux compagnons.

—Voilà tout?

—Oui.

—Ah! je comprends, et je crois que vous avez raison; vous craignez que les murs n'aient des oreilles, et vous pensez qu'il vaut mieux garder le secret jusqu'à notre arrivée à Londres?

—Quel secret?

—Eh! vous savez bien notre secret, le grand secret. Vous avez raison, *n'en parlons pas*. Seulement ayez soin que vos gens ne me refusent pas les honneurs qui sont dus à mon rang et à ma naissance.

—Je ferai, madame, dit le capitaine stupéfait, tout ce qui pourra vous être agréable.

—*Alors dites-leur de me servir à genoux comme il est convenable.*

Le capitaine pensa alors qu'elle était folle; mais à l'heure de lui servir son dîner, les deux cuisiniers la trouvèrent seule avec ses deux domestiques, assise devant une table chargée d'or et d'argent.

—Oh! là, dit-elle, saluez plus profondément, vous aurez une couronne. Allons, ce salut est flasque, il ne vaut pas six pences. Saluez bien, et vous aurez une couronne et demie. Maintenant pour me servir mettez-vous à genoux. (Les cuisiniers refusèrent hautement.) Allons, à genoux pour une guinée. (Ils hésitèrent.) A genoux *pour deux guinées*.

Ils se précipitèrent à deux genoux, et firent toutes les génuflexions que leur ordonna la feue reine d'Angleterre.

Quand on fut arrivé, elle écrivit au lord maire pour *le prier de lui envoyer* immédiatement une garde d'honneur, pour qu'elle ne parut dans la ville de Londres que d'une manière conforme à son rang.

Et elle se prépara une ovation et des réjouissances publiques; elle mit en compte quarante guinées pour ces badauds, devant s'arrêter, s'attrouper, s'agglomérer, pour faire un noyau de foule sur son passage; cent cinquante guinées *pour ceux qui crieraient* vive la reine; deux cent trente guinées pour ceux qui devaient dire dans les groupes: Je la reconnais bien, elle n'est presque pas changée; cependant on voit quelques rides.... Oh! c'était une bonne et généreuse princesse.

Puis elle *se mit* à pleurer sur ses malheurs pendant cinq quarts d'heure, après quoi elle donna un triste souvenir au beau Bergami, et se disposa à sortir; mais un agent de police de la juridiction de la Tamise vint la prendre en voiture de la part du lord-maire, lui donnant pour garde d'honneur huit à dix agens qui entouraient la voiture. Et on la conduisit dans une maison de santé. (*Figaro.*)

DE L'AMOUR DE LA RELIGION
Et de la Religion de l'Amour.

L'un suit l'autre; c'est-à-dire que l'amour de la religion mène tout droit à la religion de l'amour.

L'homme est fait à l'image de Dieu. Quand je dis l'homme, j'entends surtout la femme. Si vous aimez Dieu, vous aimez nécessairement son image. De l'amour de Dieu à l'amour de la femme, il n'y a pas l'épaisseur du père Enfantin: les deux amours se touchent.

Aimez-vous les uns les autres, a dit Jésus-Christ. Jésus roi des Juifs, est le premier de tous les saint-simoniens connus.

Ce qui m'étonne c'est que les saint-simoniens n'aient encore rien inventé, pas même la religion de l'amour.

L'amour fait dieu est plus vieux qu'Hérod et même qu'Hésiode, le d'Hozier de son tems. Comme une remarque de Dacier, la théogonie d'Hésiode subsiste. On y peut voir, signé du grand Cœlus lui-même, l'acte de naissance de la Vénus païenne.

Je ne connais guère que le révérend père Hardouin qui ait osé dire que tous les *dieux* antiques sont sortis du cerveau des moines du moyen âge. Il est vrai que le père Hardouin ne se levait pas à quatre heures du matin pour penser comme tout le monde.

Aujourd'hui que tout le monde se lève à neuf heures, *personne ne pense* comme le père Hardouin. J'attesterais l'existence éternelle de Vénus par-devant le pape assisté de deux notaires.

Du reste le pape en sait quelque chose. Les premiers chrétiens volèrent à Vénus sa ceinture et ses agapes; d'autres disent ses agrafes; mais je tiens pour agapes, qui se traduit par *repas d'amour*. On s'y mangeait de caresses. *Agrafes* n'aurait pas de sens. Vénus n'eût jamais de couturières.

Donc, les premiers chrétiens ont volé à *Vénus* le repas d'amour. Ils s'appelaient entr'eux mon frère et ma sœur, et les frères disaient à l'oreille des sœurs de ces choses qu'on ne dit jamais qu'à sa femme. Il s'en suivit des cathécumènes.

Les saint-simoniens, qui *font main basse* sur toutes les idées mortes, veulent faire revivre la Vénus païenne et chrétienne qui expira dans le dernier siècle sur la lèvre des piétistes. Ils ont ressuscité la religion de l'amour. Le père Enfantin s'en est posé le grand prêtre. Comme dans les agapes, ils s'appellent tous du doux nom de frère et de sœur; comme dans les agapes, s'ensuivra-t-il des cathécumènes?

Tout est possible au père Enfantin. Donnez moi un point d'appui, disait Archimède à Hiéron, et je soulèverai la terre. Donnez votre femme au père Enfantin, et il créera un nouveau monde.

Le père Enfantin crie, le père Enfantin veut qu'on le marie. Pourquoi ne marierions-nous pas le père Enfantin?

Il ne faut qu'une déesse au dieu. Il y a bien longtems déjà que les poètes érotiques ont dit aux femmes: "Vous êtes divines!" Que tardez vous donc à monter au ciel, mesdames?

Le Seigneur vous attend au passage Choiseuil.

Cependant nulle ne se présente et le *Globe* est aux abois. Chaque matin il a beau vanter la vertu de Ninon et la *pudicité* de Manon Lescaut, chaque matin les femmes se bouchent les oreilles et disent: Pour qui nous prennent donc ces hommes?

—Ces hommes souhaitent vous prendre pour femmes, mesdames.

—Mais nous avons nos maris, monsieur.

—Raison de plus, mesdames.

Et elles *ne comprennent* rien à cette raison. Pour ma part, j'avoue ne rien comprendre à l'obstination des femmes. Dès avant le père Enfantin, Beaumarchais n'avait-il pas écrit: Les femmes veulent qu'on les adore!

Eh bien, ce vouloir, les saint-simoniens se présentent pour le réaliser. Nous vous adorerons, s'écrient-ils; vous serez pour nous Vénus et Marie; toute notre existence vous est consacrée. Venez à nous, venez à Enfantin, vous qui voulez être adorées et saintes!

Saintes, c'est pourtant un bel état par le tems qui court. Etre la Vénus d'une religion toute d'amour, c'est bien quelque chose, j'imagine. Mais nos femmes et nos filles ont l'air de ne se soucier pas d'un ciel qui se gagne par le martyre de la débauche. Enfantin ne les tente pas plus que l'homme de Molière ne tentait Dorine ou Marianne. Les femmes de ce siècle adultère sont beaucoup plus chastes, beaucoup moins Mlle. de Lenclos, que les saint-simoniens n'ont la prétention de nous le faire croire.

Jusqu'à ce jour les saint-simoniens n'ont trouvé qu'une femme libre, Julie Faufernaut; personne tellement libre, qu'Enfantin ne put s'empêcher *de lui dire*: Gardez votre liberté, mademoiselle, c'est une femme que je cherche.

Une seule chose glace au cœur des femmes l'amour de la religion saint-simonienne, c'est la religion de l'amour. (*Figaro.*)

BOIS DE CAMPECHE.—30 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement de la goëlette Swain, de Tabasco, à vendre par
23 mai- A. QUERTIER & BOUTIN.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Henry Lee, Prince, Liverpool, *Lincoln & Green.*
Navire Jane, Sitchie, Grenock, *Holmes & Mills.*
Navire Sophia, Busch, Gottembourg, *A Lanfear.*
Brick Liberator, Bajns, Cowes et son marché, *L H Gale*
Goël Kittie Eary, Smith, Portland, *S Gore jr.*

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Post-Boy, Davis, ayant conduit en mer le navire A-pasia, les bricks Horace et Argus. Il a remorqué dans le port le brick Progress et la Goël. Wm. A. Tyson. A son départ, samedi 26 heures du soir; il n'y avait rien de nouveau en dehors.
Brick Belvidere, Hawey, de New-York.
Brick Progress, Bowes, de Boston.
Goël. Wm. A. Tyson, Summers, de Brazoria.
Bateau à vapeur Cora, Streck, de Lafourche.
Bateau à vapeur Vermillion, de St.Martinville.

DEVANT m'absenter de cette ville, je préviens le public que M. DWIGHT F. FELTON est chargé de ma procuration.
29 mai—3 JNO. W. MELDER.

500 CAISSES VITRES de Baltimore, de grandeurs assorties, reçues par le brick Bourne, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

PLOMB EN SAUMONS et en feuilles, à vendre par [29 mai] J MAGER.

LINCOLN & GREEN ont en débarquement et en magasin, les marchandises ci-après décrites qu'ils offrent à vendre, savoir:
700 pièces toile à draps de Russie écrue,
200 do. blanche, ayant droit au drawback,
100 balles coton écru du pays 4-4 à draps,
90 balles coton 3-4 à chemise,
8 balles coton blanc de 40 pouces à chemises,
5 caisses coton à chemises, blanc,
300 sacs salpêtre; 500 sacs café de Rio,
290 caisses blanc de baleine assorti; 150 do. raisins,
200 demi caisses de raisin; 16 do. cuivre à souder,
70 caisses savon de castille; 10 do. cire d'abeille,
100 demi-caisse chocolat de Rodes, No. 1,
24 douzaines hâches de Faxon; 70 quarts Malaga,
50 barils indiens do. directement importés, et ayant droit au drawback; 60 quarts vin blanc de St-Lucar,
30 demi-pipes et 30 quarts vin de Madère et de Sicile d'Ingham,
10 demi-quarts vieux Madère. 29 mai.

SAMEDI!
Aura lieu le tirage de la 12ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,
GROS LOT,
10,000 PIASTRES.
PRIX DES BILLETS: Entier $4; demi $2; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE FELTON,
29 mai rue St. Phillippe, No. 11.

LOTERIE DES NATCHITOCHES.
TIRAGE DE LA 11ME. CLASSE,
11—22—7—21.
28 mai J. B. PAGET, directeur.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON,
28 mai rue du Canal, No. 77.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables dans Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
28 mai T. NICOLET & Co.

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY,
28 mai rue du Camp, No. 31.

COUR DES PREUVES—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire de feu *Jean Elliot*, ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour.
28 mai. MARTIN BLACHE. Reg. des Test.

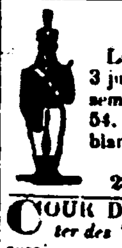
GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION!!
La compagnie prendra les armes dimanche, 3 juin à 5 heures précises du matin, et s'assemblera *chez le capitaine*, rue Toulouse No. 54. Equipement complet, pantalon et veste blancs; pour une exercice à feu.
Par ordre du capitaine,
28 mai JN BOZANT. sergent-maj.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Blunt,
KITTY, mulatresse, agé d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.
Conditions—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Par ordre de la cour.
24 avril MARTIN BLACHE, Régister.
☞ L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES,—*Vente par le Régister des Testamens.*—Le Mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à midi, pour le compte de la succession de feu Vincent Pidoux: 1°. Une négresse nommée PAULINE, âgée de 22 ans, domestique de maison et marchande; 2°. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Mandeville entre les rues Casacalvo et Grands Hommes, ayant 40 pieds de face sur 154 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3°. Un lot de terre situé dans le même faubourg, attenant au précédent, ayant 17 pieds de face sur 154 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent; 4°. Un lot de terre situé rue des Grands-hommes, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant 52 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.
Conditions; l'esclave, payable un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, les propriétés foncières, un cinquième comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. Les actes de vente seront passé pardevant C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs. 16 avril

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Wm. D. Jolley, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par les exécuteurs testamentaires du dit défunt, ne serait point homologué et les dits exécuteurs déchargés de leurs fonctions.
Par ordre de la cour.
23 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles James Puech ne serait pas nommé curateur de l'héritière absente Céleste Deynaut, en remplacement de M. Joseph Pilié, qui s'est désisté de sa demande.
Par ordre de la cour.
22 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Antoine Delpeuch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edouard Laborde, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu N. SMITH, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué.
Par ordre de la cour.
16 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 15 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Ross, Louise, négresse âgée d'environ 35 ans, John, son fils, de 14 ans.
Conditions; 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la Cour,
15 mai MARTIN BLACHE, Régister.

ON donnera de l'argent en avance pour des productions qu'on voudrait expédier à New-York. S'adresser à
24 mai WM. G. HEWES.

BROCHURES de la Charte de la BANQUE DE L'UNION, imprimées sur l'original, à vendre à l'imprimerie de l'Abeille, à 25 cents.
28 avril

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

Zéphir Cannonge, | B. Marigny,
Wm. F. Duplessis, | Antonio Ducros.
Albert Hoa, | F. Dixon,
Felix Labatut.

COMMUNIQUÉ.

M. l'Editeur.—Un grand nombre de vos abonnés vous prient d'annoncer dans votre intéressant journal, le ticket suivant, qui sera soutenu à l'élection de juillet prochain par de. NOMBREUX ÉLECTEURS.

Louis Allard, | B. Marigny,
Lapierre, | J. R. Grymes,
S. D. Dixon, | Zéphir Cannonge.
J. M. Kennedy.

TICKET INDEPENDANT.

Mr. l'Editeur—Nous vous prions d'annoncer les personnes qui suivent comme candidats pour la Chambre des Représentants, à l'élection de juillet prochain.
UN GRAND NOMBRE d'ÉLECTEURS.

Zephir Cannonge, | B. Marigny.
Felix Labatut, | Antonio Ducros.
Wm. F. Duplessis. | Albert Hoa,
Charles F. Daunoy.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le bateau à vapeur LOUISIANA, capit. MAYNARD, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
26 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, KENTUCKIAN, capitaine BUCKNER, a maintenant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
24 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, PHILADELPHIA, capit. PENNYWIT, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai STETSON & AVERY.

POUR ST. LOUIS.
Un fret considérable est offert au premier bon bateau-à-vapeur qui partira pour ce port. S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 18 mai

POUR CINCINNATI.
Le bateau-à-vapeur neuf SEVENTY-SIX, capitaine GORJUCH, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
14 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR NEW-YORK.
(*Paquebot du 8 Juin.*)—Le beau navire TENNESSEE, capt. FOWLER, partira le jour ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
29 mai. W. G. HEWES.

POUR BRASSOS DE ST.-YAGO.
La belle goëlette SWAIN, capit. GREEN, partira le 3 juin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
28 mai rue Bienville, No. 80.

POUR BORDEAUX, (*Passage seulement,*)
La barque française AIMABLE MARIE, capitaine FABRE, ayant tout son chargement engagé, partira positivement le 5 juin, et peut encore recevoir commodément quelques passagers. S'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à P. E. & O. SORBÉ,
25 mai rue Royale, No. 118.

On a besoin de suite d'une goëlette de 50 tonneaux, pour porter un chargement à Rio-Grande (Mexique.) On paiera un bon prix. S'adresser au soussigné, rue de la vieille Levée, No. 36.
25 mai V. AICARD.

POUR PORT AU PRINCE.
La belle goëlette SPICA, doublée et chevillée en cuivre; partira le 28 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord, en face des Magasins Bleus, ou à
25 mai TOURNE & BECKWITH.

POUR LE HAVRE.
Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, CRESCENT, capitaine ROGERS, ayant une partie de son chargement engagée, n'a besoin que de 300 balles de coton. S'adresser à I. OGDEN & Co.
23 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL.
(*Paquebot entre New-York et la Louisiane.*)
Le beau navire neuf CREOLE, capitaine PAGE, commencera à charger demain, et partira le 5 juin. Ce navire prendra de fret pour Liverpool seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York, pour débarquer les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
23 mai FOSTER & HUTTON.

DEMANDE d'une bonne goëlette du port d'environ 80 tonneaux, pour aller dans un port des Etats du Nord. Pour plus amples renseignemens, s'adresser de suite au soussigné.
23 mai—☞ FORESTIER.

POUR BALTIMORE.
Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre BOURNE, capitaine BENTHALL, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 19, ou à HARRISON, BROWN & Co.
22 mai rue Royale, No. 117.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai TH. NICOLET & CO.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un escalin.
26 mai D. PRIEUR, Maire.

P. DU BERTRAND a transporté son bureau au No. 61, rue St.-Louis, vis-à-vis la Nouvelle Bourse.
26 mai—6

SUCRE.—33 caisses beau sucre de la Havane, à vendre par THAYER, HURD & Co.
26 mai rue des Magasins, No. 29.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public que dimanche, 27 du courant, il fera l'ouverture de son établissement, situé au *port Pontchartrain*, à un îlet du *Rail-Road*, et face au lac.
Il n'a rien négligé pour rendre cet établissement agréable aux personnes qui voudront l'honorer de leur présence; on y trouvera:
Un Café pourvu des meilleures liqueurs qu'on puisse se procurer ici;
Une salle de Billard;
Un Restaurant dont le buffet sera toujours approvisionné des meilleurs productions que fournit le marché.
Il s'est précautionné des objets *nécessaires pour pouvoir* offrir aussi bien que qui que se soit, du poisson frais aux amateurs.
Il a des chambres particulières pour les sociétés qui en désireront.
On trouvera à *toute heure de jour*, une des voitures qui font constamment le voyage du Rail Road au Bayou St. Jean.
Il fera ainsi que ses employés tout ce qui dépendra de lui pour mériter sa part du patronage qu'on voudra bien leur accorder. [26 mai—4] M. CHAPUS.

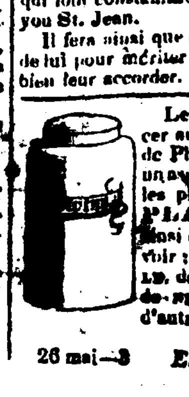
Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir de Philadelphie, par le navire Chester, un assortiment complet de DROGUES les plus fraîches, et toute espèce de PLANTES MÉDICINALES,—ainsi que plusieurs Huiles volatiles; savoir:—de NOIX MUSCADE, de CAMOMILLE, de VALÉRIANE, de CUBEBE, [illegible] &c. &c., [illegible] d'autres articles de pharmacie.
26 mai—3 P. ARNAUD & Co., *Encoignure Toulouse et Dauphine.*

CALLIGRAPHIE.
SYSTEME CASTÉRIEN.
A l'encoignure des rues de Chartres et Conti.
M. DOLBEAR informe respectueusement les habitants de la Nouvelle-Orléans, que par suite des nombreuses sollicitations qu'il a reçues dernièrement, il continuera à donner des leçons dans cette ville quelques semaines de plus qu'il ne le pensait d'abord. En conséquence, les personnes qui voudraient commencer *immédiatement, pourraient* encore avoir le temps de faire un cours complet. D'après les succès qui sont toujours résultés des instructions de M. Dolbear sur ce système, il peut avec confiance assurer les habitants de cette ville, que le griffonnage le plus illisible *peut être*, en quelques leçons, échangé pour une écriture aisée, rapide et élégante.
Les dames et les messieurs sont *respectueusement* invités à venir examiner les nombreux spécimens de l'écriture des personnes qui ont pris des leçons de lui dans cette ville. Les dames peuvent prendre des leçons soit à son Ecole d'Ecriture, soit chez elles. Il invite aussi en particulier *les parents, les professeurs*, les hommes d'affaires et les personnes qui ont une belle main.
N. B. M. Dolbear donne aussi avis que son frère et lui ont été dernièrement nommés *seuls agents*, dans les états du sud et de l'ouest, pour le débit de l'unique édition de ce système qui ait jamais été publiée aux Etats-Unis.

NOUVELLE ORLÉANS, 12 mai.
Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le système castérien, nous avons examiné avec soin les spécimens de l'écriture de ses *élèves*, dont l'âge est de 8 à 60 ans, après un cours complet d'instruction; et c'est avec la plus grande satisfaction que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non sans exemple, qu'ils ont faits.
D'après les spécimens que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que ce système est de beaucoup supérieur à tous ceux qui ont été *pratiqués jusqu'ici*. Si c'est un perfectionnement utile ou désirable que d'avoir une écriture *élégante, rapide* et de *bon goût*, c'est d'après les principes de ce système qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous engageons vivement le public à accorder un *patronage* libéral à un précepteur dont le talent est du premier ordre, et dont les travaux promettent d'être si utiles à notre communauté et à d'autres.
Rév. C. Maenhaut.
D. Prieur, *maire.*
A. B. Roman, *gouverneur.*
A. Grailhe.
Rév. Orsamus Nash.
J. W. Egnew.
Rév. Gordon Winslow.
William Pope.
D. Morphy. 26 mai—4

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey:
Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très-supérieure, do.
Dito dito, dito, en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles.
25 mai J. B. LABATUT.

CAFÉ.—19 boucauts et 15 tierçons Café de St.-Yago, qualité *supérieure*, à vendre par THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29.

TABAC de la Havane, de St-Yago et du Kentucky, convenable aux cigarriers, à vendre par THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29.

CHAUX.—1200 barriques reçues par le navire Georges, à vendre par
8 mai WM. G. HEWES.

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de *New-York*, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.
Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort; et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.
En magasin—150 caisses raisins, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nantes et de l'Orient; Kirschwaser de la forêt noire, Marasquino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerise; un assortiment de cages grandes et moyennes; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la groccrie.
25 mai CLAPIER & MICOUD.

PORC.—300 barils Porc prime, de l'Ohio, à vendre pour clore un compte d'envois.
25 mai YORKE, MACALESTER & Co.

AGENCE pour la rafinerie de sucre.—Les soussignés ont constamment en main, un approvisionnement de Sucre en pain et rafiné.
25 mai YORKE, MACALESTER & Co.

163 BOITES THE IMPERIAL, (12 livres chaque), en débarquement du navire Hanover, à vendre par
25 mai. YORKE, MACALASTER & Co.

A VENDRE en débarquement du navire Warsaw, de New-York,
2 caisses Parapluies, couleurs assorties; 2 do. Parasols de femmes; 1 caisse Peignes imitation écaille, qualité supérieure; 2 caisses Bas de soie et Soie à coudre, à vendre à bon marché par P. E. & O. SORBÉ.
25 mai rue Royale, No. 118.

275 barils PORC prime, en débarquement du bateau à vapeur Scotland, à vendre par
23 mai STETSON & AVERY.

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

CIGARES mêlés et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117

CAFÉ—300 sacs café de Rio, en débarquement, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117.

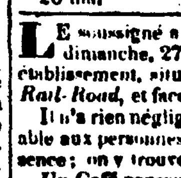
A VENDRE,
UN superbe CHEVAL de selle, à vendre par ISAAC L. McCOY.
23 mai—4

HUILE A TANNER.—150 barrils Huile à tanner, en déchargement du navire Hy. Thompson, à vendre par THAYER, HURD & Co.
21 mai rue des Magasins, No. 29

CHAUX.—500 barriques Chaux de Thomastown, en débarquement et à vendre par WM. G. HEWES.
21 mai rue du Camp, No. 9.

UNE *récompense* de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1781. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pennsylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'été de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817; il partait alors d'aller dans la Colombie.
La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à
TH. NICOLET & CO., à *la N. Orléans*,
ou à COTTEREL H. BARBEY & Co.
21 mai—15 à *New York*.

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par les différents arrivages d'Europe et des Etats-Unis, un superbe assortiment de BIJOUTERIE FINE consistant en: Boucles d'oreilles, Boutons à chemises, Epinglettes, Colliers, &c. &c. qu'il vendra à bon marché, à son magasin, encoignure des rues Condé et Dumaine.
18 mai—1m J. LA SALLE.

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 mai—1m

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure; 2 do. do. brochés; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.
15 mai rue Royale, No. 118.

SHALS de Crêpe de Canton, ayant droit au drawback; 7 caisses Shals en crêpe, unis et damassés, belles couleurs, assorties, reçus et à vendre par
10 mai J. W. ZACHARIE & Co.

THÉ NOIR, 10 caisses et 20 boîtes, de première qualité, en débarquement du navire Olympus, à vendre (11 mai) STETSON & AVERY.

CORDE D'EMBALLAGE—500 rouleaux Cordes d'Emballage, de bonne qualité, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

VENTES À L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.
IL sera vendu, aujourd'hui mardi, 29 du courant, à 5 heures précises de l'après midi, sur la Levée entre la halle aux légumes et celle des bouchers, 200 barriques VIN DE MARSEILLE (St. Georges.) 29 mai—1

PAR F. DUTILLET.
IL sera vendu, le jeudi 31 mai, à 4 heures après midi, rue St.-Philippe, No. 77, vis-à-vis le Théâtre, divers BEAUX MEUBLES, du dernier goût. 29 mai—3

PAR F. DUTILLET,
IL sera vendu, jeudi 31 mai, à la Bourse, de Hewlett, les ESCLAVES suivants:
EDOUARD, nègre créole, âgé de 28 ans, un peu charpentier et maçon, bon sujet et habile à tout ouvrage.
PEGGY, sa femme, âgée de 17 ans, domestique de maison, sachant laver, coudre, &c.; bon sujet, depuis son enfance dans le pays, avec son enfant âgé de deux mois.
Ces esclaves seront vendus garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés en l'étude de M. Carlile Pollock, aux frais des acquéreurs.
29 mai—3

PAR T. MOSSY.
JEUDI, 31 du courant, il sera vendu rue de Chartres, entre Conti et Bienville, à 10 heures du matin, le fonds de marchandises sèches appartenant à M. Oehmichen. Le tout sans réserve. 29 mai.

PAR T. MOSSY.
MARDI, 29 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, une caisse de batiste, *mouchoirs*, &c.; aussi, une quantité d'autres articles. 29 mai.

PAR T. MOSSY.
VENDREDI, 1er. juin, il sera vendu au magasin d'encan, avant 10 heures du matin, 10 tierçons vin d'Oporto, une pipe do. do. qualité supérieure.
29 mai.

PAR ISAAC L. McCOY.
JEUDI, 7 juin, il sera vendu à la bourse, à midi, les esclaves suivants; savoir: *Elizabeth*, âgée de 18 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse, couturière et bonne domestique de maison;—*Winny*, âgé d'environ 16 ans, bon domestique de maison;—*Lucinda* et *Peggy* âgées toutes deux de 14 ans, domestiques de maison, pleinement guaranties.—Conditions: 4 mois—29 mai.

PAR ISAAC L. McCOY.
MERCREDI, 30 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, les esclaves suivants, savoir:—*Nilly*, âgée de 22 ans, tranquille, probe, bien portante, bien constituée, bonne et soigneuse domestique de maison, cuisinière et bonne blanchisseuse, avec son enfant *Mary*, âgée de 7 ans, vigoureuse et bien portante. Ces esclaves relèvent de la petite vérole, et sont dans ce pays depuis novembre dernier.—Conditions, comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Boswell, not. pub. aux frais des acquéreurs. 29 mai.

PAR ISAAC L. McCOY.
MERCREDI, 30 du courant, il sera vendu à la bourse, à l'heure de midi, l'esclave américaine nommée HANNAH, bonne domestique de maison, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, garantie entièrement des vices et maladies prévus par la loi. Le propriétaire ne se défait de cette négresse que pour cause de départ.—Conditions: 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant W. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
29 mai.

PAR T. MOSSY.
SAMEDI, 4 juin, il sera vendu à midi précis, à la bourse, HUIT SUPERBES LOTS DE TERRE situés rue du Prytanée; entre les rues Urania et Polymnie, dans l'îlet 76, et désignés conformément au plan dressé par B. Buisson, par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces, 6 lignes de face, sur 107 pieds 11 pouces de profondeur; ces lots de terre sont avantageusement situés près de la maison de campagne de M. *Longpré*, les terrains sont parmi les plus élevés du faubourg et n'ont jamais été couverts par les eaux lors des crevasses. Ils présentent les plus grands avantages aux personnes qui désireraient, pendant l'été, se mettre à l'abri des maladies contagieuses.
Conditions:—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, seront passés pardevant *Louis H. Féraud*, notaire public en cette ville. 28 mai.

PAR T. MOSSY.
LUNDI prochain, 4 de juin, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan par ordre des exécuteurs testamentaires de John Bolin, de Malaga, pour liquider sa succession, 16 barriques vin malaga imitation de Madère; 171 quarts de bque. Malaga sec; 243 barils indiens; 100 barillets d'excellent vin doux (Paxarete); 2 caisses contenant environ 84 livres safran espagnol frais, de 1ère. qualité.
Tous ces articles ont été embarqués à Malaga par feu John Bolin. Ils sont garantis de toute contrefaçon et ont droit au drawback.
D'après la circonstance dans laquelle cette vente a lieu, on peut inférer qu'elle sera faite *sans réserve*; en conséquence elle doit appeler l'attention des négocians et particulièrement de ceux qui font des expéditions pour les ports mexicains.
Une partie des vins est emmagasinée chez MM. W. Nott & Cie., rue Royale, et le reste, chez M. Martin Gordon, même rue; le tout est sous la garde de la Douane.
Conditions: jusqu'à et y compris $100, comptant; audessus de $100 et audessous de $300, 60 jours; de $300 à 500, 90 jours; audessus de $500, 4 mos. en billets endossés à satisfaction. 28 mai.

PAR ISAAC L. McCOY.
MARDI, 29 du courant, il sera vendu à 10 heures dans la maison *rue Royale*, No. 14, entre celles du Canal et de la Douane, un superbe assortiment de Meubles, tels que tables de diverses grandeurs, sofas, chaises, miroirs, bois de lits, tapis, armoires, services de tables, fers à repasser, pelles, pincettes, &c. 25 mai

PAR ISAAC L. McCOY.
Bernard Lejeune vs. *ses créanciers.* } COUR de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans. En vertu d'un ordre de l'hon. Chs. Maurian, juge de la Cour de Paroisse, il sera vendu mercredi, 30 mai, à midi, à la Bourse, un *Terrain de valeur*, situé dans le fond du faubourg La Fayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 25, sur le plan original dressé par Jos. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de C. Pollock. Ce terrain a 300 pieds de face à la rue Jackson, et s'étend en profondeur *jusqu'à la ligne de* la propriété de Mme. Livaudais, où il mesure 303 pieds 9 pouces; il est borné au-dessus par le terrain No. 24, où il mesure 331 pds 3 lignes, et au-dessous par le terrain No. 26, où il a 369 pds 5 pouces, le tout mesure française.
Conditions à la vente. 23 avril

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, *No. 236, entre Ste Anne* et Dumaine, où l'on pourra prendre des BAINS DE VAPEUR DIT HYDROCONION, propres à la guérison des Rhumatismes; des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau; des Bains aromatiques; des Bains de douche *forte*, par la pression de l'air, propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—De plus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri les plaies incurables.
Les docteurs qui voudraient bien lui faire part des ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.
21 mai—1m GICQUEL.

CHIGÉ,
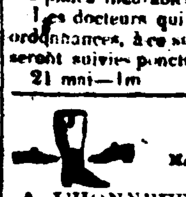
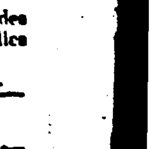
MAITRE-BOTTIER.
A L'HONNEUR de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Hâvre, une grande quantité de CUIRS, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des Tiges grises pour bottes et souliers d'été. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.
16 mai—1m

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du brick Commodore Barry,
4 caisses Saucissons de Boulogne,
3 dito Serrures françaises assorties,
2 balles Couvertes de coton, grandes largeurs, [illegible]
200 Damejeannes vides, Bouchons, &c.
16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118.

BOEUF de Boston.—30 barrils Mes No. 1, à vendre pour clore une vente, par
11 mai STETSON & AVERY.